



## Recommandations des Premières Assises Nationales du Médicament et des Produits de Santé

*Mettre en place le réseau africain des autorités de réglementation du  
médicament et des produits de santé.*

Au terme des travaux des Premières Assises Nationales du Médicament et des Produits de Santé, tenues à Skhirat les 11 et 12 décembre dernier, neuf recommandations ont été émises pour cadrer les perspectives nationales et continentales dans le domaine de la santé, notamment le domaine pharmaceutique. Elles se présentent comme suit :

- Etudier la possibilité d'instaurer une préférence nationale pour la fabrication locale, dans le respect de la réglementation en vigueur et particulièrement le code des marchés publics ;
- Promouvoir l'usage du médicament Générique afin d'améliorer l'accessibilité et minimiser les dépenses de l'assurance maladie ;
- Promouvoir l'ouverture des marchés et la facilitation des échanges commerciaux en matière de médicament et produits pharmaceutiques ;
- Capitaliser l'expérience marocaine dans l'industrie pharmaceutique afin de favoriser son développement au niveau africain ;
- Renforcer les capacités de lutte contre la production et le trafic de produits médicaux falsifiés dans la dynamique de la coopération Sud-Sud ;
- Veiller à la mise en place d'une Agence Nationale du Médicament et Produits de Santé ;
- Promouvoir la recherche biomédicale, l'échange des expériences scientifiques dans le domaine du médicament et des produits de Santé ;
- Renforcer les échanges en matière de politiques pharmaceutiques entre les pays africains ;
- Mettre en place le réseau africain des autorités de réglementation du médicament et des produits de santé.

Il y a lieu de rappeler que ces premières assises ont été marquées par la signature de huit accords de coopération bilatéraux avec des pays africains dans le domaine du médicament et des produits de santé ainsi qu'une convention cadre de partenariat en matière de recherche et d'innovation scientifiques avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique.

Aussi, cette rencontre a été également marquée par l'adoption à l'unanimité de la « Déclaration de Skhirat ». Cette déclaration vise à consolider le rapprochement dans le domaine pharmaceutique et à contribuer aux efforts pour une meilleure collaboration sud-sud et ce à travers la création d'un réseau africain des autorités réglementaires dans le domaine des médicaments et des produits de santé.